Alors que la nomination d'un nouveau ministre de la Santé est imminente, l'Union nationale des pharmacies de France (UNPF) demande que le développement des biosimilaires soit mis à l'ordre du jour des sujets de concertation urgents. L'UNPF propose d'élargir le répertoire des groupes de biomédicaments ouverts à la substitution officinale (contre deux seulement en vertu de l'arrêté paru le 14 avril) et la mise en place d'un
entretien pharmaceutique pour la substitution des biomédicaments afin d'en favoriser le bon usage et l'observance.

«Nous demandons au prochain ministre de la Santé de prendre à bras le corps ce sujet et de donner aux pharmaciens un horizon clair sur leur implication dans le développement des biosimilaires», déclare Christophe Le Gall, Président de l'UNPF.